
Réunion de la Commission Environnement et développement durable
du 12 avril 2012

SYNTHÈSE

La Commission Environnement et développement durable s'est réunie le jeudi 12 avril sous la présidence de Guy Paillotin. Deux sujets principaux ont été abordés : l'évaluation de la consommation énergétique des ménages liée à leur habitat, et la croissance verte, plus particulièrement l'émergence des « emplois verts ». Un bilan et de nouvelles pistes de travail ont été évoqués pour la commission de concertation sur les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable (SNDD).

L'enquête Structure de la forêt privée 2012 a été présentée par Fabienne Rosenwald pour avis d'opportunité. Cette enquête apéridique a pour objectif de mesurer les évolutions structurelles de la propriété forestière privée et leurs conséquences en matière sociale, environnemental et économique. Elle couvre la France métropolitaine et trois DOM (Guadeloupe, Martinique et La Réunion). Cette prise en compte de départements ultramarins a été saluée bien que Mayotte ne soit pas enquêtée car ne disposant pas de fichier cadastral. Une étroite collaboration entre le SSP et l'IGN -qui a fusionné avec l'Inventaire forestier national (IFN)- est souhaitée afin de valoriser au mieux les études sur les ressources. Par ailleurs une présentation de l'ensemble des statistiques forestières est à envisager : en effet, comme le préconisait le rapport de la mission d'expertise sur les méthodes de l'inventaire forestier national¹ les professionnels du domaine ont besoin de mieux connaître les différentes sources à leur disposition, et de disposer de données cohérentes.

Philippe Le Clézio a fait le bilan des deux premières réunions de la commission de concertation sur les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable (SNDD). Il a insisté sur la nécessité d'affirmer le rôle de cette commission qui devra se consacrer plus précisément à la préparation de la prochaine conférence. Pour cela, il suggère que soit établie une liste de ses membres et un calendrier précis de ses travaux. Un bilan sera fait, dans un premier temps, de l'utilisation des indicateurs actuels. Il a été souligné une collaboration statisticiens-utilisateurs particulièrement fructueuse, qui a permis de réels progrès dans plusieurs domaines.

Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi a été présenté en 2009. Son volet « Environnement » a fait l'objet d'une feuille de route dont Guillaume Mordant a présenté la mise en œuvre, qui sera progressive dans le temps. Elle propose un cadre conceptuel dont émergeront les indicateurs, avec une définition précise de leurs objectifs pour une utilisation plus aisée par les politiques publiques, une disponibilité plus rapide , et à terme, le développement d'une comptabilité environnementale. Il a été précisé que les indicateurs composites ont été momentanément abandonnés car trop liés au choix des composants et de leur « poids ». Il est souhaité que la déclinaison régionale des indicateurs proposés soit étudiée, notamment en ce qui concerne l'indicateur précoce d'émissions de CO2.

¹ Charles Dereix, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Pierre Puig, Rapport, Paris, Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD/n° 007706), Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER/n° 1054), Inspection générale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (IG Insee/n°129_1.6.81 - Juillet 2011

En matière de consommation énergétique, le bâtiment est le premier consommateur avec plus de 40 % d'énergie finale consommée dont le Grenelle de l'environnement a fixé la réduction de 38 % d'ici 2020. Aurélien Chazel a présenté plusieurs outils permettant de suivre les objectifs du Grenelle et d'orienter les politiques publiques. Ils sont cependant incomplets : ne couvrant pas le comportement réel des ménages et/ou ne prenant pas en compte l'impact d'une rénovation et/ou ne s'appuyant que sur les DPE² -hétérogènes- et/ou ne portant que sur une partie du parc (avant 1948, social, neuf...). Il est donc nécessaire d'améliorer ces outils pour une meilleure représentativité du parc et une meilleure appréciation du comportement des ménages (arbitrage entre dépenses énergétique et confort thermique).

L'enquête Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et Usages de l'énergie (Phebus) est présentée, par Sylvain Moreau, pour avis d'opportunité afin de répondre à ces besoins. Outre la consommation d'énergie des ménages et l'état thermique du logement, elle s'est donné pour but d'étudier plus précisément la précarité énergétique des ménages à travers leurs dépenses au niveau du logement mais aussi des transports. Elle pourra également contribuer aux travaux de l'Observatoire de la précarité énergétique.

Il est regretté que ne soit pas pris en compte l'impact de la climatisation sur la consommation énergétique et il est souhaité que des travaux similaires soient engagés sur les bâtiments non résidentiels.

Paul Schreyer de l'OCDE rappelle la définition de la croissance verte et expose les travaux de l'OCDE dans ce domaine : 25 indicateurs ont été retenus, dont 6 phares par les ministres des États membres de l'Union européenne. A terme, un cadre comptable économique et environnemental assurera cohérence et comparabilité internationale pour un meilleur suivi de la transition vers une économie verte. Demeurent en cours d'étude la mesure des ressources naturelles et une comptabilité de croissance étendue afin de mesurer la contribution des actifs naturels à la croissance économique.

La croissance verte appelle une évolution du marché du travail et introduit la notion d'emploi vert. A ce titre, Pierre Grefet expose les travaux effectués pour l'estimation de ce type d'emploi au sein de l'observatoire éponyme. Cette mesure peut s'effectuer par différentes approches complémentaires : les éco-activités et les métiers dits « verts ». Cependant elle nécessite d'être complétée car elle n'apporte d'indication ni sur le nombre d'emplois créés ni sur le caractère direct, indirect ou induit des emplois. Par ailleurs, ne sont pas évalués les impacts macro-économiques et sectoriels de l'économie verte sur l'emploi, l'emploi environnemental à l'échelon régional, ni les compétences émergentes et ni les besoins en formations -initiale et continue-, d'autant que les nomenclatures statistiques ne sont pas adaptées aux filières stratégiques émergentes. Cependant les formations environnementales par rapport à l'ensemble des formations, connaissent une constante progression en termes d'inscrits.

Il ressort des débats que les concepts liés à l'économie verte se précisent mais qu'il convient de poursuivre une réflexion importante pour identifier dans la chaîne de production mondiale l'évolution de l'impact (direct ou indirect) écologique, social et économique de l'économie verte, à la fois en termes de gestion soutenable des ressources naturelles et en termes d'emplois, de métiers verts et de besoin en formation pour accompagner la transition.

Le Président, après avoir entendu les membres de la Commission, a accordé un avis d'opportunité favorable aux deux enquêtes présentées pour avis d'opportunité.

² DPE : Diagnostic de performance énergétique